



A la Une

Bachelot ménage les médecins

Les Echos.fr - 10 février 2009 ; Le Figaro Economie, La Tribune - 11 février 2009

Présentant hier à l'Assemblée son projet de loi "Hôpital, patients, santé et territoires", (HPST), la ministre de la Santé a cherché à "concilier les principes de lutte contre les déserts médicaux et de liberté d'installation des médecins", relèvent *Les Echos.fr*. "L'accès aux soins est une priorité absolue.(...) Puisque cette réforme se veut préventive, nous devons aussi nous donner les moyens de mieux organiser l'offre de soins dans le respect de la liberté d'installation", a indiqué Roselyne Bachelot. Pour le quotidien, l'objectif de la ministre à ce sujet est de "démarrer un aspect sensible de la loi." Si les députés ont prévu un amendement pour encourager financièrement les jeunes médecins à s'installer dans les zones sous-médicalisées (banlieues, zones rurales...), *La Tribune* note l'initiative du député UMP Jean-Marie Rolland qui propose de mettre en place d'ici à 2012 - "année électorale" - des mesures contraignantes auprès des médecins dans le but de "juguler les déserts médicaux." *Le Figaro Economie* précise que cet amendement donne donc trois ans aux mesures incitatives pour produire des "effets suffisants" en matière de démographie médicale. Faute de quoi, les médecins qui s'installeraient alors dans les zones déjà très denses "ne pourraient plus être remboursés par l'Assurance-maladie, sauf dérogation accordée par le directeur de l'agence régionale de santé (ARS)."

"Médecins roumains à prix d'or" recrutés "au feeling"

Le Monde - 11 février 2009

"Face à la pénurie de généralistes, des sociétés privées facilitent désormais l'installation en France de professionnels de santé venus de l'Est", note *Le Monde*. "La désertification médicale suscite un tel désarroi chez les élus locaux qu'un marché juteux s'est ouvert : les maires sont prêts à déboursier plusieurs milliers d'euros pour s'assurer une présence médicale dans leurs campagnes", poursuit le quotidien. Se penchant sur les pratiques de deux agences de recrutement de praticiens, Revitalis et l'Arime, le journal relève que la première demande 10 000 euros d'honoraires par médecin trouvé, tandis que l'autre, positionnée sur le secteur hospitalier, facture ses services à 40 000 euros. En pratique, aucune de ces deux agences "n'a la compétence pour juger la qualité d'une candidature de médecin", souligne le journal. "Ils l'avouent sans fard, expliquant qu'ils se fondent sur les diplômes - qui font l'objet d'une reconnaissance mutuelle entre pays européens depuis une directive de 1993 - et travaillent au feeling." Depuis son entrée dans l'Union européenne, le 1er janvier, "la Roumanie a déjà fourni plus de 800 médecin à la France", précise le quotidien.

Martial Olivier-Koehret : "Le projet de loi n'est pas suffisant mais il marque un

tournant"

Le Point.fr - 10 février 2009

Dans une interview accordée au site internet du *Point*, Martial Olivier-Koehret, président de MG-France estime que le projet de loi "Hôpital, patients, santé et territoires" (HPST) "n'est pas suffisant" mais "marque un tournant considérable". "Il est évident qu'après des décennies de désorganisation, on ne va pas ordonner les choses avec un seul texte de loi. Pour autant, le projet de loi est un changement complet d'approche de ce qu'est notre système de soins", estime-t-il. Le président de MG-France considère que ce texte apporte des réponses aux questions des Français : "Est-ce que je suis sûr de trouver un professionnel quand j'en ai besoin ? Est-ce que ce professionnel m'offre toutes les garanties de qualité et de sécurité ? Est-ce que la chaîne des différents acteurs du soin va pouvoir me répondre au mieux ?" - "C'est une première accroche mais il faudra ensuite de nouveaux textes et beaucoup d'investissement des professionnels dans un processus d'organisation pour qu'on puisse répondre aux attentes du patient", conclut-il.

Projet de loi HPST : Bachelot en appelle au sérieux des parlementaires pour préserver les principes fondamentaux du système de santé

Quotimed - 10 février 2009, Les Echos - 11 février 2009

C'est dans un hémicycle plutôt clairsemé qu'a débuté hier, à l'Assemblée nationale, l'examen du projet de loi "Hôpital, patients, santé et territoires" (HPST). "J'entre dans ce débat avec gravité, consciente de la responsabilité qui est la nôtre", a indiqué Roselyne Bachelot lors de la présentation de "sa" loi dont l'enjeu demeure de sauvegarder "les principes de qualité, de solidarité et de justice" du système de santé français", rapporte *Quotimed*. *Les Echos* relèvent que du côté de l'opposition, "il n'est pas question de lancer une guérilla parlementaire, comme pour la réforme de l'audiovisuel ou le travail le dimanche." Si les députés socialistes, conscients qu'"une réforme du système de santé est absolument nécessaire", ne s'opposeront donc pas systématiquement lors des débats, ces derniers critiquent toutefois un projet de loi portant "une réforme technocratique" dont les objectifs sont "purement financiers", notamment dans le volet hôpital. Le sujet le plus conflictuel demeurant la question des déserts médicaux au sujet desquels députés de l'opposition et même de la majorité jugent les mesures "insuffisantes", relève le journal.

Les affirmations de la FHF sur la démographie médicale et les dépassements d'honoraires des libéraux hérissent la CSMF et le SML

Egora.fr, Communiqué du SML, Communiqué de la CSMF - 10 février 2009

L'examen du projet de loi "Hôpital, patients, santé et territoires" (HPST) à peine initié, les esprits commencent déjà à "s'échauffer autour des différents thèmes abordés", note *Egora.fr*. Le site Internet du *Panorama du Médecin* fait notamment écho aux propos tenus par la Fédération hospitalière de France (FHF) qui estime dans un communiqué que le projet de loi demeure "insuffisant sur deux questions clés, qui conditionnent la pérennité de l'égal accès aux soins de nos concitoyens." A savoir, l'absence de dispositions réglant l'installation des médecins et les dépassements d'honoraires dans le secteur libéral. Il n'en fallait pas plus pour faire sursauter la CSMF qui déclare que "la FHF dépasse les bornes de l'acceptable et joue la provocation." Ajoutant : "si la situation préoccupante de l'institution hospitalière, notamment administrative, exige une réforme en

profondeur, elle ne peut se faire ni sur le dos des praticiens hospitaliers et encore moins sur celui des libéraux." De son côté, le SML "regrette" dans un communiqué l'"agressivité idéologique" de la FHF qui inaugure mal du succès de la coordination ville/hôpital souhaitée dans le projet de loi HPST.